



Castries compte deux casiers : un ouvert en 2008, l'autre en 2013. PHOTO DR

# La fermeture de la décharge ne réglera rien

## Déchets

Mobilisée depuis l'ouverture de la décharge, ACIDC\* prévoit une action samedi, devant le site.

L'asso lancera à cette occasion le compte à rebours de la fermeture des deux casiers, prévue d'ici fin 2019. Et annoncera la poursuite de son combat.

## CASTRIES

D'ici avril 2019, selon un arrêté préfectoral, ou décembre de cette même année, « annonce le plan régional des déchets, observe Marie-Noëlle Sibieude, la décharge de Castries devra fermer. »

Située au nord-est de Montpellier, elle accueille aujourd'hui « 83000 tonnes de déchets par an de refus de tri de l'usine de méthanisation Amétyst de la Métropole montpelliéraine », précise cette conseillère municipale de Clapiers, membre du conseil d'administration d'ACIDC. « Samedi, à partir de 10h devant la décharge, nous allons, en 12 stations, matérialiser, en même temps qu'un compte à rebours symbolique avant la fermeture, les multiples atteintes à la faune, la flore, l'environnement, la santé des riverains occasionnées par les deux casiers. » Par cette action, poursuit-elle, « nous allons signifier aux élus que nous allons rester vigilants quant au devenir de ce site, et son suivi. Nous exigeons qu'il soit surveillé de près. »

### Déchets non inertes

Mobilisée depuis douze ans contre la décharge de Castries, ACIDC, qui rassemble des rive-

rains de Castries, Montaud, Teyran, Saint-Drézéry, Guzargues et Assas, n'a jamais baissé les armes. « Alors que Castries ne devait recevoir que des déchets ultimes, ou inertes, cela n'a jamais été le cas », dénonce Marie-Noëlle Sibieude. Le casier 1, ouvert en 2008 « dans le vide de fouille d'une carrière existante », puis le casier 2, exploité à partir de 2013, « ont accueilli des déchets fermentescibles. » Outre les mauvaises odeurs qui empoisonnent la vie des habitants « surtout de Guzargues et Saint-Drézéry, à cause des vents portants », rappelle la militante, la décharge serait aussi source de « troubles pour la santé. A cause de l'hydrogène sulfuré et de l'oxyde de soufre dégagés par la fermentation des déchets, des troubles respiratoires, ophtalmologiques et des allergies ont été constatés chez ces mêmes habitants. » Les nappes phréatiques seraient également polluées. « On a vu depuis environ deux ans, l'apparition d'algues noires, notamment à la source de la Cadoule, qui dénote une forte pollution à l'aluminium. » Les agriculteurs et viticulteurs des environs ne comptent plus les déchets plastiques qui, portés par le vent, se posent sur leurs terres... Pour ACIDC, la fermeture de la décharge n'est pas forcément une bonne nouvelle. Car le mal est fait, et continue à se faire, dit l'association. Qui craint également que le casier numéro 3 soit utilisé, comme le préconise le plan régional des déchets, « à stocker des déchets du BTP... ». Se revendiquant écologiste, ACIDC pense que l'urgence serait « la diminution drastique des déchets des habitants de la Métropole, par une politique volontariste. »

CV.

● \* Association collectif intercommunal décharge de Castries.